

# **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

## **jeudi 03 septembre 2020**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h.

### **Présents :**

M. Didier Laithier, M. Didier Réthoré, Mme Françoise Réthoré, Mme Catherine Robin, Mme Marie Christine Robert, M. Pierre Gurtner, M. Vincent Vuillecart, Mme Christine Moris, M. François Espinosa, Mme Karine Kisrani  
M. Ludovic Nicot en intervention à l'école avec les pompiers pour des nids de guêpes arrive à 20h45.

Karine Kisrani est nommée secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des compte-rendus des réunions du conseil municipal du 25 juin et du 10 juillet 2020.**

Vote : les Compte-rendus sont approuvés à l'unanimité.

### **2/ Devis piste forestière**

Un devis a été demandé à l'entreprise Clerc Véronique pour la construction d'une piste forestière sur les parcelles 30, 31 et 32.

Cette piste longue d'environ 550 mètres devra permettre l'accès à la forêt par les grumiers. Les travaux devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année 2020.

Le devis comprenant le revêtement en granulés, le passage au crible et la création de la piste s'élève à 9 952 € HT,

Vote : pour à l'unanimité

Entretien du bois dans le sentier karstique : il arrive que des interventions soient nécessaires pour des travaux de nettoyage ou de mise en sécurité du sentier karstique.

Trois personnes volontaires seront mandatées prochainement pour effectuer ces interventions ponctuelles.

### **3/ Devis remplacement des conduites du poste de refoulement :**

Un problème a été détecté sur le poste de refoulement du Breuil.

Deux devis ont été demandés aux entreprises Ogelec (matériau PVC 4 635 € HT) et Thieulin (matériau Inox 4 689,30 € HT).

Le matériau inox étant plus fiable c'est le devis de l'entreprise Thieulin qui est soumis au vote.

Vote : pour à l'unanimité.

### **4/ Clôture de la régie des locations communales et affouage:**

Sur proposition de la trésorerie, la régie des locations communales et d'affouage va être clôturée de manière à ce que la mairie ne perçoive plus d'argent directement.

Vote : pour à l'unanimité.

## **5/ Renouvellement de la convention SATE du département (assainissement):**

Cette convention avec le département concerne le contrat d'assistance technique de la station d'épuration pour la somme de 130,20 € par an.

Vote : pour à l'unanimité.

En raison de la crise sanitaire, les boues de la station d'épuration ne pourront plus être épandues. Il sera nécessaire de budgétiser un traitement par déshydratation et compostage.

## **6/ Délibération fêtes et cérémonies :**

Le conseil doit acter la liste des événements qui peuvent conduire à engager des dépenses.

Document en annexe.

Vote : pour à l'unanimité.

## **7/ Formation des élus.**

Une ligne budgétaire doit être dédiée à la formation des élus qui ont une délégation (obligation légale).

Crédit alloué compte 6535 : 1 000 € (dont 800 € pris sur le compte des dépenses imprévues).

Vote : pour à l'unanimité.

## **8/ Estimation de la maison Doney.**

Une estimation de la maison Doney à plus ou moins 60 000 € a été faite par l'office notarial Marconnot de Saône.

La commission bâtiments va réfléchir à un projet de valorisation de cette partie du village et le conseil fera peut-être une offre d'achat de cette maison lorsque les héritiers la mettront en vente.

## **9/ Informations diverses.**

- Les communes de Mery sous Montrond, Montrond le Château et Fontain sont concernées par une étude de projet éolien. Une présentation de ce projet devrait être faite aux conseils municipaux des trois communes dans les mois à venir.

- Toutes les activités associatives peuvent reprendre en cette rentrée en respectant un protocole sanitaire.

- Réflexion autour de l'enlèvement des gabions aux abords du terrain de foot : un système de borne rétractable pourrait être une solution envisageable.

- Christine Moris a fait visiter le logement communal situé au dessus de la boulangerie à une personne qui est intéressée par cette location.

De petites réparations seront nécessaires avant l'entrée du locataire dans l'appartement.

- Les réservoirs ont été beaucoup utilisés cet été par des particuliers mais l'eau n'a pas manqué. Il faudra trouver une solution pour empêcher certaines personnes indélicates de venir chercher de l'eau à des heures indues et perturber ainsi la tranquillité des riverains.

Levée de la séance à 23h15.

La secrétaire de séance :  
Karine Kisrani

Le Maire :  
Didier Laithier